


**"LA PATIENCE EST L'ART D'ESPÉRER DANS
LES MAUX" (PROVERBE)**

La DRFiP44 nous a récemment transmis le planning des travaux du bâtiment Graslin¹ visant à restaurer les toitures et les façades pour enrayer les chutes de pierres d'une part et revoir l'étanchéité de ce cet immeuble.



Une bonne chose qui permettra à terme, aux collègues de réinvestir le 4^{ème} étage vidé de tout occupant suite aux problèmes d'amiante et de poussières nocives depuis début 2017.... Cela permettra aussi aux collègues évacués vers Anne de Bretagne (notamment dans la salle de formation aménagée à cet effet) de rejoindre leur division. Des collègues qui devront toutefois s'armer de patience, la fin des travaux étant programmée fin 2020.

De décembre 2017 à mars 2018	✗ Recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des prestataires intellectuels
D'avril 2018 à août 2018	✗ Études de maîtrise d'œuvre :
De septembre 2018 à octobre 2018	✗ Recrutement des entreprises de travaux :
De novembre 2018 à décembre 2020	✗ Déroulement des travaux

**PROMOTIONS INTERNES 2018
RIEN DE RIEN !**

Monsieur Darmanin a annoncé officiellement l'absence de tout Plan Ministériel de Qualification pour 2018.

**C'est la première fois depuis 1990,
qu'un ministre prend une telle décision !**

Cela signifie que les promotions internes par listes d'aptitude dans les directions seront strictement limitées aux seules possibilités offertes par les statuts particuliers!

FO s'indigne de cette décision ministérielle inédite, qui est clairement un déni de reconnaissance

des qualifications et de la technicité des agents.

Quant aux promotions internes par tableaux d'avancement (changement de grade), le plan triennal ministériel (2018, 2019, 2020) est en cours d'élaboration.

Partant du principe que les syndicats seront hostiles à ses

¹-dans une opération commune avec un édifice du rectorat situé également sur le site Cambronne.

propositions, Bercy n'envisage même pas de convoquer un groupe de travail sur le sujet ! **FO** exige la tenue d'un groupe de travail, non seulement pour prendre connaissance de ce projet avant sa publication au Journal Officiel, mais surtout en débattre et, si possible, en améliorer au maximum le contenu.

Après les mesures contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires inscrites dans la Loi de Finances, après les attaques frontales contre le Statut de la Fonction Publique au Comité interministériel de la semaine passée, les ministres de Bercy affichent un peu plus encore leur mépris envers leurs agents.

Au-delà des discours rituels sur leur professionnalisme prononcés par les ministres dans leurs déplacements, les agents attendaient des actes concrets.

Ils peuvent aujourd'hui juger ! Depuis 8 mois, ce ne sont que des mesures contre les fonctionnaires en général et

ceux de Bercy en particulier qui sont déclinées par le gouvernement. La prochaine étape risque d'être les annonces contenues dans « Action Publique 2022 ».

Pour **FO**, le temps est venu de stopper ce processus destructeur en créant le rapport de forces nécessaire.

TOUS DANS L'ACTION
LE 22 MARS 2018


Concours contrôleur (CIS) & liste complémentaire
UNE NOUVEAUTÉ POUR QUOI FAIRE ?

Fin janvier, la DGFIP a publié la liste des 304 lauréats du concours interne spécial de contrôleur 2^{ème} classe. Pour la 1^{ère} fois, elle a également publié une liste complémentaire de 150 noms. Sûrement échaudée par la mésaventure survenue lors du dernier concours de contrôleur 1^{ère} classe, l'administration a constitué cette liste pour pallier à toutes les éventualités et notamment aux (très rares) désistements qui pourraient survenir.

Néanmoins, devant la volumétrie de cette liste, on s'interroge sur la finalité de celle-ci.

Pour **FO**, il ne peut s'agir que de tenter de combler en partie de manière plus réactive la vacance d'emploi chronique de la catégorie B. En effet, à la différence des concours externe et interne normal, il n'y a pas de décalage dû à la scolarité.

**C'est pourquoi FO exige l'appel en totalité,
comme d'ailleurs les listes complémentaires
de TOUS les concours de la DGFIP.**

Les lauréats de ce concours, ainsi que les futurs promus par liste d'aptitude devant être intégrés au mouvement général du 1^{er} septembre 2018 (publication du projet tout début mai), l'administration a un calendrier très contraint.

C'est pourquoi les futurs lauréats devraient être prévenus entre la mi-février et le début mars. Toute nouvelle information communiquée par la DGFIP, paraîtra ici.